

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 70 (1967)

Artikel: La prise du château de Maîche en 1477

Autor: Rais, André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-558801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA PRISE DU CHATEAU DE MAICHE EN 1477

par André Rais

A lire les comptes de la ville de Porrentruy, on est frappé par des détails savoureux relatifs aux guerres européennes de Bourgogne. Les batailles de Grandson et de Morat venaient d'être livrées. Le pape Sixte IV veut rétablir la paix entre le duc de Bourgogne et les Suisses. Il avait député à Bâle un légat, chargé de leur apporter des paroles de conciliation. L'évêque de Bâle, Jean de Venningen, reçut l'envoyé du Saint-Siège. On tenta quelques essais de conciliation, mais tout fut inutile ; l'irritation était trop grande de part et d'autre. Le prince revint à Porrentruy, bien décidé à maintenir ses alliances et à profiter des avantages de la victoire.

Chevauchant à la tête de ses bourgeois de Porrentruy et d'Ajoie, le prince-évêque, en janvier 1477, investit la ville et le château de Maîche, occupé par une troupe de pillards bourguignons. Le 5 février, la forteresse est prise d'assaut et les vainqueurs sont reçus en triomphe à Porrentruy.

Un document, intéressant à plus d'un titre, mentionne ce que les bourgeois de Porrentruy et d'Ajoie ont pris à l'ennemi. Outre les noms de personnes de cette époque, nous connaissons la nature et la valeur des objets. Il faut lire à haute voix cette pièce d'archives pour bien la comprendre. Nous avons des monnaies : grand-blanc, doublat, denier, livre. Des sacs, des soillats ou petites seilles, des chaulcelettes ou petits bas, des chaulderettes ou petits réchauds, des poutats ou petits pots, des « quasses fritoires », des borrelz ou harnais, des pots à soupe, des crocs, des chevaux, des fers à filer, des polignats ou pou-lains, des chaudières, etc...

La quantité des objets est indiquée, généralement en chiffres romains : i = 1, iii = 3, x = 10.

Mais voici ce document :

1 4 7 7

Porrentruy, Archives de la Bourgeoisie I/13

Sensuigvent les compaignons de Pourrantrui que ont jure ce quilz hont de butthin quant larmee fut devant le chastel de Maiches.

Premierement

Cuenin Belleney, Maistre Jehan le Clochetier, Vernier Voillat, Thiebault Camus, Jean-Perrin Vernechot, Jehan Grillon Fusie, ont jure quilz en ont riens.

Jehan de Courgenay a ung sac.

Bourquard le fil Vernier Fusie, ung soillat.

Henry Belleney, Vuillemin Jorray, Jean Gaillat, Richard Reloier nen ont riens.

Jehan Gardey a ung grans bl(anc).

Clave le vouheble, Perrin de Basle, Bourquin fil au petit Hennement, le gindre Jehan Bourquin Ruyer, juene Jehan Ferriat, Ruedin Vernechot, Vuillemin Jaicat nen ont riens.

Henry Docourt nen a riens, mais ilz dit que Bernin a apporter ung doublat. Bourquin Villain nen a riens. Richard Roichedor en a x deniers. Jehan Henry Tixerains nen a riens. Cavin Buc a deux chaulcelettes. Jehan Louy les Beunay, riens ; ilz dit que Jehan Chappus en a une chaulderote et le fil Johannat Vargon ung poutat. Jehan Porcelat en a deux soillates.

Clavin Cardenal, Jehan Vernechot nen hont riens.

Richard Salverot, riens ; dit que Loigerat en a une quasse fritoire.

Huguenin Camus a deux borrelz, une paire de trahens que luy costent v deniers.

Thiebault Nicat a ung linceux. Jehonnat Noirjaicat, riens. Jehan le Cueffer, riens ; dit que Johan Perrin Cuenin en admena ung por de filler.

Vuillemin Fusie, riens. Salezert, riens, mais il dit que Jehan Mouchoux dalle (d'Alle) a ung poutat. Jehan Peletier, riens. Jehan Perrin Bureux, riens. Riat Voillard, riens.

Johannat Sarnier, x deniers et une pierre de faul. Voillin du Bourg, juene Jehan Galemeche, Jehan de Courgenay, riens.

Cuechelin Fursich, riens ; dit quil veu Jehan Perrin Chyoley que tenoit une pamelle. Jehan Perrin Marchat, riens. Hans gindre au petit fevre ait ung vielle croc.

Nicolin Oigie ait ung couraulx deuure et ung pot de supers.

Nicolin Oudat, Henryot Chappus, Jehan Orry Saigeat, riens.

Vernier fil Jaicat Voillat dit quil avient bien ung penat de chenevay quil chergea au Rosselat.

Jehan Bureux aicheta une loihure du Rosselat pour iiiii deniers.

Henry Loschard, riens. Jehan Courbat dit quil a environ ii pennaux de chenevay et dit que Jehan Fouchard a ung poutat.

Johannat Maichelin, riens. Jehan Clavinat, x deniers. Jaicat Vaille, x deniers. Vuillemin Jehannat, x deniers. Jehan Billeux, x deniers. Guillaume Oroillard, x deniers.

Jehan Grillon Crevoisier, ung cuet. Guyot Maignin, deux chaulrerottes. Henry Ferryot, riens. Jehan Rosselat dit que aucuns du pahis en hont des poutas et des chauldieres. Jehannat Moingenat a deux environ et ung pucin. Bourquin Perussat, Moinin Brisard, Hans Tichmatrat, Hans Grenier, Jehan Perrin Griffoinat, riens.

Henryot Otthenint, riens, mais ilz dit que le filz Jehan Guellouchet de Courdemaiche en a ung ferdelat de filler que poise iii ou iiii libvres.

Jehan des Dames et Petermand Ramey eulx deux dient que donzel Jehan Macquabrey, aucuns des valas donzel Pierre Roubert et eulx deulx sen vienne dient devant et restouherent aucunes bestes a aucuns compaignons et les en admenirent jusque a Pourrantrui et les a failluz rendre se non deux chevalx que sont venduz six libvres.

Ledit Jehan des Dames a ung ferdelat de filler.

Jehan Thomay, riens. Perrin le fevre a ung saichat. Jehan Perrin JehanJehan, riens.

Vernier Colinat a ung linceux et ung saichat. Jehan Crelier, riens.

Johannat Sarnier dit que Petrement Bietrix a ung poutat, une mangeate et ung espie.

Aucuns dient que Henry Virat prent ung mantel a Courtefontaine. Huguenat Crelier a une cullier a cheval de lemon. Item dit que le fil Henry Umfeil de Charmoille admena ung cheval. Item le fil au Virtat dudit Charmoille i cheval Item le Peletier de Courdemaiche ung cheval.

Jehan Henry de Courgenay a ung polignat dung an. Huguenin Vaulthier, Huguenin Villain, riens.

Girard Durain a environ iii libvres de cere. Item a ung poutat. Thiebalin Malie ait une aince dune chauldiere.

Le fil Chanteclerc chargit son borrel a ung meillour.



PARTIE ADMINISTRATIVE

